



Paris, le 04 AOUT 2026

**AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS
D'ADJOINTS TECHNIQUES DE L'INTÉRIEUR ET DE L'OUTRE-MER
POUR LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE (CATÉGORIE C)
SESSION 2026**

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Ce recrutement sans concours est réalisé en deux étapes :

–1^{re} phase (*admissibilité*) : examen par une commission de sélection des dossiers de candidature présentés par les candidats.

Seuls les candidats sélectionnés seront convoqués à la phase d'admission.

–2^e phase (*admission*) : un entretien devant la commission de sélection.

41 POSTES À POURVOIR

- Spécialité « Accueil, maintenance et logistique » : 29 postes

MÉTIER	NOMBRE DE POSTES	DIRECTION	LOCALISATION
Agent manutentionnaire et logistique	2	SGCD 78	Versailles (78)
Agent polyvalent conduite de véhicule (permis B obligatoire)	1	Préfecture 94	Créteil (94)
Agent polyvalent de maintenance et de manutention	2	DCCRS	Vélizy (78)
Agent polyvalent de maintenance et de manutention	1	DCCRS	Bièvres (91)
Gestionnaire logistique et manutention	5	DGSI	Levallois (92)
Agent polyvalent de maintenance et de manutention	2	DCCRS	Chevilly la rue (94)

Agent polyvalent de maintenance et de manutention	2	PP/DSPAP	Créteil (94)
Agent polyvalent logistique	1	SGCD 94	Créteil (94)
Concierge - agent de surveillance	1	PREF 78/CABINET	Versailles (78)
Gestionnaire logistique	2	PP/DSPAP	Paris (75)
Gestionnaire logistique	1	DIPN 78	ST GERMAIN EN LAYE (78)
Gestionnaire logistique	2	DGSI	Levallois (92)
Gestionnaire Logistique	1	PP/DSPAP	Nanterre (92)
Gestionnaire logistique	1	DNPJ	Nanterre (92)
Gestionnaire logistique et agent polyvalent de manutention	1	PP/DSPAP	Paris (75)
Huissier	1	PRIF	Paris (75)
Manutentionnaire	1	PP/DOPC	Paris (75)
Manutentionnaire	1	DNPAF ROISSY	ROISSY EN France (95)
Vaguemestre	1	PP/DSPAP	Paris 11 (75)
• <u>Spécialité « Hébergement et restauration » : 12 postes</u>			
MÉTIER	NOMBRE DE POSTES	DIRECTION	LOCALISATION
Agent de restauration	2	DCCRS	LAGNY-SUR-MARNE (77)
	5	DCCRS	Velizy (78)
	2	DCCRS	Massy (91)
	1	DCCRS	Bièvres (91)
	1	DCCRS	VAUCRESSON (92)
	1	DCCRS	DEUIL-LA-BARRE (95)
Les fiches métier détaillées sont annexées au présent avis de recrutement.			

CALENDRIER DU RECRUTEMENT

- **Date limite de dépôt des candidatures : lundi 21 septembre 2026** (*cachet de La Poste ou de dépôt faisant foi*)
- Sélection des dossiers par la commission de sélection : **à partir du jeudi 1^{er} octobre 2026.**
- Les entretiens des candidats sélectionnés se dérouleront **à partir du lundi 12 octobre 2026** et auront lieu en Île-de-France.

— Les dossiers d'inscription et les fiches métiers sont disponibles :

- sur les sites internet et intranet de la préfecture de Police :
(www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr) ;

— Les dossiers d'inscription devront être transmis :

- **De préférence : Par courriel à cette adresse :**
pp-drh-sdp-sr-bc-srat@interieur.gouv.fr
- ou par courrier : Préfecture de Police
Direction des ressources humaines
Sous-direction des personnels, Service du recrutement
Bureau des concours, des examens et des recrutements sans concours
1 bis rue de Lutèce 75 195 Paris Cedex 04

L'administration, ne pouvant être tenue pour responsable de l'acheminement du courrier, **décline toute responsabilité** pour les dossiers qui ne seraient pas parvenus **dans les délais impartis** à l'adresse indiquée ci-dessus (*cachet de La Poste faisant foi*).

CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DES CANDIDATURES

Les candidats doivent remplir les conditions générales d'accès aux emplois publics :

- Être de nationalité française ou ressortissant d'un des États membre de l'Union européenne ou de l'Espace Économique Européen ;
- Être âgé (e) de 18 ans, au moins, au 31 décembre 2026 ;
- Être en position régulière vis-à-vis du service national ;
- Jouir de ses droits civiques ;
- Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction ;
- Ne pas avoir de mentions portées au bulletin n°2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice de la fonction.

DOSSIER DE CANDIDATURE À FOURNIR

- **Le formulaire d'inscription** dûment complété, daté et signé ;
- **Une lettre de candidature motivée ;**
- **Un curriculum vitae détaillé** indiquant vos coordonnées, votre niveau d'étude ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés (*joindre les justificatifs : diplôme, attestation de formation, certificat de travail...*) ;
- **Tout document attestant de la nationalité française** (*joindre une photocopie recto-verso soit de la carte nationale d'identité, soit du passeport*) ;
- **Pour les candidats ressortissants d'un autre État membre de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen**, sont requis :

- l'original ou la photocopie lisible du certificat de nationalité émis par le pays d'origine ou tout autre document authentique faisant foi de la nationalité dans le pays d'origine dont la traduction en langue française est authentifiée ;
- une attestation sur l'honneur de la position régulière au regard des obligations de service national de l'État dont ils sont ressortissants.
- **Pour les candidats âgés de moins de 25 ans à la date limite de dépôt des candidatures, joindre :**
 - soit un certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) ;
 - soit une attestation provisoire de la participation à la JDC. Cette attestation est délivrée en fonction de la date de convocation du jeune âgé de plus de 18 ans en cours de régularisation de sa situation ;
 - soit une attestation individuelle d'exemption.
- **La photocopie des permis de conduire** des catégories A et B en cours de validité pour les postes nécessitant la conduite de véhicule (et dont l'obligation est indiquée sur la fiche de poste) ;
- **La ou les fiches de poste sur lesquelles vous souhaitez candidater dûment datée-s, signée-s et complétée-s de votre nom et prénom ;**

Dispositions particulières applicables aux candidats en situation de handicap :

Il est précisé aux éventuels candidats reconnus travailleurs handicapés par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), qu'ils devront joindre à leur dossier de candidature, **la notification de reconnaissance de travailleur handicapé** établie par la CDAPH.

Conformément au décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap, les candidats demandant un aménagement d'épreuves doivent transmettre un certificat médical, établi par un médecin agréé par l'Agence Régionale de Santé (ARS),

Le certificat médical, qui doit avoir été établi moins de six mois avant le déroulement des épreuves, précise la nature des aides humaines et techniques ainsi que des aménagements nécessaires pour permettre aux candidats, compte tenu de la nature et de la durée des épreuves, de composer dans des conditions compatibles avec leur situation.

Le certificat médical doit être transmis par le candidat au plus tard le **jeudi 1^{er} octobre 2026**.

L'attention du candidat est appelée sur le fait que la vérification des conditions requises pour se présenter au recrutement sans concours peut intervenir jusqu'à la date de nomination du lauréat.

Chaque candidat est par conséquent invité à vérifier, en amont du recrutement sans concours, qu'il remplit bien les conditions pour se présenter et pour être nommé en cas de réussite.

La nomination en qualité de fonctionnaire stagiaire sera donc subordonnée à l'éligibilité de chaque candidat à se présenter au recrutement sans concours.

Pour le Préfet de police et par délégation,

**Chef du bureau des concours, des examens et des
recrutements sans concours**

Philippe BOULANGER